

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 10 mai 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le dix mai à dix-huit heures à la salle des Fêtes de Chambérat, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 3 mai 2023

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 20

Étaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., PENAUD JP., TABOURET V., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL, VERMEZ N., DUCHIER C., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., PETIT E., PALLIOT JM.

Délégués excusés : MANGERET C., CHEMINET JL. (pouvoir à A. DUBREUIL), CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), AVELINE P. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), DUMONTET B., JACQUOT C. (pouvoir à E. PETIT),

Signalétique communautaire – Subventions Amendes de police

Le Président indique que la Communauté de Communes du Pays d'Huriel souhaite poser différents panneaux permettant à la fois d'assurer le confort des usagers (indication sur les hébergements touristiques, les services de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel, le site de la Baignade biologique d'Herculat à Treignat) ou relevant de la fluidité du trafic et de l'intermodalité notamment sur le site de la Baignade biologique.

Il propose de solliciter une subvention au titre des amendes de police.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité :

- ✓ de solliciter une subvention au Département au titre des amendes de police pour la pose de panneaux contribuant au confort des usagers (priorité 3) pour un montant de 1 366 € et permettant la fluidité du trafic (priorité 2) à hauteur de 471 €
- ✓ de donner tous pouvoirs au Président pour la mise en place de cette décision.

Pour copie conforme,
Huriel, le 16 mai 2023
Le Président,
Jean-Elie CHABROL

